

CAPA Classe exceptionnelle PLP 2020

Jeudi 25 juin 2020, se tenait la CAPA pour l'accès à la classe exceptionnelle des professeurs PLP.

Cette année, il y avait 5 promouvables au vivier 1 qui seront tous deux promus au 1er septembre 2020.

Par contre, il y avait 290 promouvables au vivier 2 dont 10 seront promus.

Pour être promu il fallait avoir un minimum de 185 pts et avoir un avis excellent du recteur. Le plus jeune promu était de 1967.

Les appréciations du recteur données avec les PPCR sont maintenues.

Pour rappel:

ÉLÉMENTS DE BARÈME DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PLP:

Le chef d'établissement et l'Inspecteur compétent émettent les avis suivants:

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- A consolider

Le Recteur, qui s'appuie sur ces 2 avis, donne l'appréciation:

- Excellent qui donne 140 pts
- Très satisfaisant qui donne 90 pts
- Satisfaisant qui donne 40 pts
- Insatisfaisant qui donne 0 pt

Le parcours de carrière s'appuie sur l'échelon au 31 août suivant:

- 3ème échelon HC sans ancienneté: 3 pts
- 3ème échelon HC depuis moins d'1 an: 6 pts
- 3ème échelon HC depuis moins de 2 ans 1/2: 9 pts
- 4ème échelon HC sans ancienneté: 12 pts
- 4ème échelon HC depuis moins d'1 an: 15 pts
- 4ème échelon HC depuis moins d'2 ans: 18 pts

- 4ème échelon HC depuis moins de 2 ans 1/2: 21 pts
- 5ème échelon HC sans ancienneté: 24 pts
- 5ème échelon HC depuis moins d'1 an: 27 pts
- 5ème échelon HC depuis moins de 2 ans: 30 pts
- 5ème échelon HC depuis moins de 3 ans: 33 pts
- 6ème échelon HC sans ancienneté: 36 pts
- 6ème échelon HC depuis moins d'1 an: 39 pts
- 6ème échelon HC depuis moins de 2 ans: 42 pts
- 6ème échelon HC depuis moins de 3 ans: 45 pts
- 6ème échelon HC depuis plus de 3 ans: 48 pts

Brigitte Ayala

Présidente académique du SNALC Bretagne